



---

## DECLARATION SUR L'AGRICULTURE

Pantin, 5 avril 2008

### Pour des agricultures durables, écologiquement intensives

L'agriculture productiviste est chimiquement et énergétiquement intensive. Ce qui veut dire que le rendement de la terre est forcé, piloté par la recherche d'un maximum de production avec une minoration de la quantité de travail, et l'externalisation des conséquences environnementales, écologiques et sanitaires (sols, eau, air, biodiversité, santé). Il y a usure du patrimoine naturel, qui dans ces conditions n'est ni illimité ni autoreproductible. Le sol est trop souvent réduit à générer de la rente ou à développer des productions à objectif spéculatif : on est loin de l'entité vivante, principal réservoir de biodiversité, garant de la qualité des réserves en eau que sont les sols, ressource fragile, peu renouvelable, mais indispensable à l'humanité toute entière.

Le système concurrentiel de formation de prix « mondiaux » basés sur les résultats des exploitations les plus « rentables », a perdu toute relation avec les coûts réels de production, qui varient fortement d'un pays ou d'un continent à l'autre. En réduisant les producteurs à se combattre entre eux, cette compétition fait de la diminution de l'emploi, comme celle du nombre d'exploitations, une tendance permanente.

L'amont et l'aval de l'agriculture mondiale sont sous la domination de quelques groupes, qui exercent en permanence une pression sur les prix à la production, et manipulent les potentialités technologiques pour accentuer leur mainmise sur la production alimentaire : les plantes génétiquement modifiées (PGM) insecticides et tolérants à tel ou tel herbicide en sont l'exemple. La privatisation des semences et de leur commerce conduit à un appauvrissement dramatique en terme de biodiversité. Un mouvement profond d'appropriation privée du vivant est à l'œuvre.

Les tensions offres - demandes en denrées alimentaires qui élèvent actuellement les prix mondiaux n'inversent pas cette logique mais la rendent encore plus absurde et insupportable pour le grand public. Les spéculateurs y trouvent un terrain favorable à leurs activités favorites. La hausse actuelle des prix des denrées alimentaires amplifie celle des matières premières, et pousse à l'extension des surfaces cultivées, nouvelle menace sur des écosystèmes forestiers et prairiaux.

La pression démographique et le recul de la malnutrition **nécessitent plus que le doublement de la production mondiale agricole dans les prochaines décennies**. La préservation des milieux et de la biodiversité se pose donc avec une acuité nouvelle.

Beaucoup s'accordent pour dire qu'il faut pour cela rompre avec cette agriculture productiviste. Mais la rupture est difficile, le neuf a toujours du mal à sortir de l'ancien. Le changement de modèle doit produire des réponses économiquement, socialement et environnementalement satisfaisantes. Cette nouvelle synergie doit être approuvée et mise en œuvre par une forte majorité d'agriculteurs. Il n'est pas possible de raisonner à la marge et de se satisfaire d'une agriculture minoritaire exemplaire opposée à un « reste » dominant. L'évolution de l'agriculture est donc une question sociétale essentielle. Elle est liée à celle de la ruralité et à sa place vis-à-vis de l'urbain. Elle prend place dans un autre mode de mondialisation des échanges basé sur la complémentarité et la

coopération entre pays, régions et continents sur la base du principe de leur souveraineté alimentaire.

Dans un contexte ainsi profondément renouvelé, l'adoption de nouvelles pratiques agricoles est au cœur de la rupture que nous préconisons. La biodiversité, notamment celle du sol, est à la base de toute la production alimentaire. Les pratiques agricoles, comme les espaces naturels préservés, y concourent. L'enjeu est de boucler autant que faire se peut les cycles agricoles de l'azote, du carbone, du phosphore. Un autre enjeu est d'utiliser au maximum les moyens naturels de défense, notamment agronomiques, contre les ravageurs et les maladies. L'augmentation de la quantité de travail sera une conséquence du non recours au forçage chimique et énergétique. Il en résultera des coûts directs en travail plus élevés, des dépenses en capital ou en consommations intermédiaires moindres, et des coûts environnementaux et sociaux sensiblement réduits. Pour bien nourrir l'humanité, la mobilisation des « fonctionnalités naturelles » est la meilleure garante du maintien de la qualité et de la croissance nécessaires de la production agricole. Il s'agit donc de définir positivement un ensemble de propositions agronomiques, économiques et sociétales, qui reconnaisse la pluralité des approches. Des démarches similaires devraient modifier les pratiques de l'exploitation forestière et de la sylviculture, la gestion des ressources piscicoles des océans et des eaux douces, et de l'aquaculture.

L'agriculture doit satisfaire les besoins de l'humanité à commencer par assurer la sécurité alimentaire. Elle ne peut se soustraire à des objectifs quantitatifs. Mais il ne faut pas leur opposer la qualité des moyens. **Cette nouvelle harmonie des moyens et des fins est l'enjeu des agricultures écologiquement intensives.**

Pour autant, les situations ne sont pas partout équivalentes. L'augmentation brutale des prix des denrées agricoles a aggravé la sous-alimentation et la malnutrition, accentué les pénuries et entraîné les véritables révoltes de la faim dont nous sommes, en ce printemps 2008, les témoins impuissants. L'abandon par les états de leurs droits à protéger leur production, la déréglementation générale et la priorité à l'exportation prônées par les grandes institutions (FMI et Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce) ont préparé le terrain à la crise que nous connaissons aujourd'hui. La paysannerie des pays pauvres est ainsi vouée à n'être qu'une armée de réserve pour les bidonvilles et l'exode : elle n'a pas d'avenir dans la compétition mondiale actuelle. Pour permettre aux peuples de se nourrir eux-mêmes, il faudra profondément rénover les règles de l'OMC ou en sortir. A court ou moyen terme, l'agriculture doit permettre aux agriculteurs de vivre sans subventions. Actuellement ce ne sont pas tellement les subventions aux exportations que les « règles » du libre échange et la spéculation qui ruinent les agricultures locales et affament les populations les plus pauvres. Pour sortir de ce cercle vicieux, nous avons besoin de coopération internationale. Il faut la construire.

La priorité est sans aucun doute d'assurer la sécurité alimentaire de ces pays, sur l'alimentation desquels les grands groupes mondiaux veulent perpétuer leur mainmise pour mieux asseoir leur prospérité. Rares sont désormais les voix qui attendent du monde développé qu'il assure la nourriture des continents asiatiques et africains, qui devront respectivement multiplier leur production par plus de 2 et plus de 5. Ce qui suppose une triple croissance : celle des terres cultivées, celle des superficies irriguées et celle des rendements. Tirant toutes les leçons des succès techniques et des échecs sociaux et environnementaux de la révolution verte, l'autosuffisance devra emprunter les voies nouvelles de l'intensivité écologique, assise aussi bien sur les riches savoir-faire paysans que sur les méthodes agronomiques les plus modernes. **Le sort des centaines de millions de paysans pauvres est au cœur d'un développement durable, solidaire et souhaité.**

Plus près de nous, quel est l'avenir de l'agriculture européenne, basée pour l'essentiel sur l'exploitation familiale ? Elle est à replacer dans une évolution de la ruralité, des rapports de toute nature, notamment économique, qu'elle doit renouveler avec l'urbain. Les objectifs quantitatifs y cèdent la place à des objectifs qualitatifs. La proximité a du sens non seulement pour les denrées alimentaires mais pour l'après pétrole (matériaux, transports, énergies). Mais il est indispensable de marier plusieurs niveaux d'actions, dont le niveau européen qui détermine l'essentiel des politiques agricoles. Il faut donc agir à ce niveau pour que soient mises en place, soutenues, développées les alternatives nécessaires. Si l'exemplarité n'est pas un moyen suffisant, elle permet de construire des pressions alternatives sur le modèle dominant. Le local, le national et l'europpéen doivent donc se compléter dans une logique en tache d'huile qui n'attend pas le salut d'en haut ni dans une illusoire autarcie. L'exemplarité ne peut être sectaire mais ouverte et dynamique.

La revendication légitime d'une agriculture non subventionnée, donc reposant sur des prix rémunérateurs, que le MNLE porte avec plusieurs organisations agricoles, peut avoir des conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages. Encore faut-il examiner de plus près, par exemple pour les fruits et légumes, le rôle des centrales d'achat aux mains de quelques groupes de la grande distribution, et celui des industries agroalimentaires. Il y a le préalable de l'exigence de transparence de l'économie agricole, de la production à la consommation.

Mais il faut reconnaître et faire reconnaître que les coûts directs d'une agriculture durable seront sans doute plus élevés que ceux de l'agriculture productiviste. Faut-il subventionner l'agriculture durable pour que le consommateur dispose de prix alimentaires accessibles au plus grand nombre ? C'est une des questions posées par la réforme de la Politique Agricole Commune. Quelles que soient les appréciations que les militants du MNLE portent sur la PAC, ils se retrouvent pour affirmer qu'en Europe aussi la rupture est fondée sur un ensemble de propositions écologiques, environnementales, économiques et sociales qui forment un tout, relevant d'une nouvelle logique.

Comment le Grenelle de l'environnement a-t-il envisagé la question ? Les propositions sont restées dans un rapport binaire bio-conventionnel. Un coup de pouce significatif serait donné à l'agriculture biologique. Une réduction de 50% de l'utilisation des phytosanitaires en 2012 serait si possible envisagée. L'originalité vient de la proposition d'une certification Haute Valeur Environnementale (HVE), qui serait à plusieurs niveaux. Peut-on graduer l'évolution ? L'agriculture biologique est écologiquement durable. Mais est-ce la seule ? Peut-on par ailleurs réduire la durabilité à la non utilisation d'engrais et de phytosanitaires de synthèse et au refus des cultures PGM ? Il s'agit pour nous de faire admettre que la règle est celle des agricultures durables dans leur diversité, et de **fixer un horizon rapproché pour leur généralisation complète**. Une certification HVE sans contenu ambitieux ne répond pas à ces objectifs.

- L'utilisation systématique des phytosanitaires reste un indicateur visible de la non durabilité des pratiques agricoles. Plutôt que de faire admettre une réduction de 50%, il serait préférable d'avancer l'objectif «zéro pesticide» à un horizon défini et proche. Un calendrier devrait conditionner les aides du premier pilier de la PAC à la non utilisation systématique de ces produits, donc diminuer les aides en fonction des doses utilisées et prévoir à terme leur extinction sauf application thérapeutique autorisée. Cette mesure serait progressive en fonction d'un calendrier explicite. Un dispositif de sauvegarde en cas de circonstances climatiques exceptionnelles serait mobilisable par les parlements, national et européen. L'utilisation des produits vétérinaires dans l'élevage serait traitée de manière similaire. Le deuxième pilier de la PAC devrait également être mobilisé pour soutenir les efforts de développement des territoires et la mise en place de coopérations internationales.

- L'accent devra être mis sur des mesures positives : des moyens nouveaux devront être donnés à l'expérimentation des pratiques, itinéraires et modèles de production alternatifs relevant des diverses familles existantes (*biologique, durable, agro-écologique, intégrée, naturelle*). Ce qui signifie financer en ce sens la recherche fondamentale et appliquée ; éliminer les obstacles et au contraire adopter des dispositions réglementaires et législatives favorables à leur développement, leur

évaluation et leur vulgarisation ; soutenir la conversion de l'agriculture conventionnelle vers d'autres systèmes, par des garanties de prix notamment ; poursuivre et accentuer l'effort de réorientation de la formation et de l'enseignement professionnels agricoles.

Une période transitoire est nécessaire pour mettre à niveau les savoir-faire, caler l'économie agricole sur des objectifs de production intégrant les dimensions alimentaires, énergétiques (agro-carburants de deuxième génération) et de fourniture de matériaux pour le bâtiment, la chimie, le textile. Ce calage est d'autant plus nécessaire qu'il faudra allonger et **diversifier les assolements, mieux associer productions végétales et animales, rendre effectif le droit de produire « sans PGM »**. Ces objectifs doivent être accompagnés de la mise en place de circuits courts dans la collecte, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Une attention particulière doit être donnée aux bassins d'alimentation des captages d'eau. Les périmètres de protection doivent être utilisés, non pour interdire les cultures, mais comme laboratoires de pratiques agricoles durables et de relations nouvelles entre le rural et l'urbain.

Bref, la société attend désormais une nouvelle approche globale de l'agriculture que le pouvoir politique doit prendre en compte et mettre en œuvre. A notre avis, le monde agricole y est majoritairement prêt. Le temps du corporatisme agricole est passé ; il doit faire place au dialogue avec toute la société, débouchant notamment sur une vraie transparence économique des circuits de production et de distribution des denrées alimentaires. Nous proposons pour ce faire à tous ceux qui voudront y travailler avec nous la définition d'une **charte de la production et de la consommation durables des denrées alimentaires**.

La présente prise de position du MNLE doit donc être prise comme une contribution à une mise en commun des réflexions et de convergence des actions de tous celles et ceux qui partagent les valeurs et les ambitions qu'elle porte.

Pour illustrer notre objectif **d'agricultures durables, écologiquement intensives**, nous rappelons les six principes du « socle commun de durabilité » établi par le groupe « INPACT » en 2003 :

*« Afin de permettre aux générations futures de répondre à leurs propres besoins, la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du territoire constituent des priorités que les systèmes agricoles doivent prendre en compte. Ceci passe par :*

*- le maintien et l'enrichissement de la biodiversité : la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées constitue une richesse génétique qui permet de mettre en œuvre des systèmes de production adaptés aux réalités pédoclimatiques et aux évolutions du contexte économique.*

*D'autre part, la biodiversité naturelle favorisée par la présence d'espaces naturels tels que haies, bois, landes, bandes enherbées, etc. ... permet la régulation hydrique, la lutte contre l'érosion, ou la présence des auxiliaires.*

*La biodiversité est donc à considérer comme un patrimoine collectif et un facteur de production pour l'agriculture, ainsi la participation de chacun des agriculteurs au maintien de la biodiversité est non*

*seulement un devoir, mais un droit qui ne peut être entravé par l'appropriation du vivant dans un but mercantile et non respectueux des équilibres naturels comme les OGM alimentaires.*

*- le maintien voire l'amélioration de la fertilité des sols : assolement, rotation, travail du sol limité et respectueux de la structure, priorité à la fertilisation organique, lien au sol et chargement limité pour l'élevage.*

*- une utilisation rigoureuse des phytosanitaires et des produits vétérinaires : compte tenu de leur toxicité pour les utilisateurs, l'environnement et la consommation, il faut refuser les traitements systématiques, pour privilégier le choix des espèces et variétés adaptées, les rotations qui réduisent les risques, les méthodes d'intervention mécaniques, biologiques ou intégrées, et toutes méthodes qui permettent d'améliorer la résistance naturelle des plantes et des troupeaux qui peuvent éviter un recours aux pesticides.*

*- une utilisation des fertilisants organiques et minéraux adaptée aux potentialités des sols, aux types de plantes et à des objectifs de rendements mieux ajustés.*

*- une gestion des paysages (maintien des haies, entretien et aménagement des structures paysagères et des espaces naturels non cultivés, et la préservation des zones d'intérêt écologique).*

*- une protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et de l'air qui découle des pratiques précédentes et limite l'irrigation à une technique d'appoint en cas de sécheresse ».*